

Matériaux de construction: hausse de la facture des importations sur 11 mois



Matériaux de construction: hausse de la facture des importations sur 11 mois

ALGER- Les importations des principaux matériaux de construction (ciments, bois et fer) ont atteint 2,95 milliards de dollars (mds usd) sur les 11 premiers mois de 2014, contre 2,79 mds usd à la même période de 2013, en hausse de 5,73%, a appris dimanche l'APS auprès des Douanes.

Quant aux quantités importées de ces matériaux de construction, elles sont passées à 9,41 millions de tonnes entre janvier et fin novembre 2014, contre 8,15 millions de tonnes durant la même période de 2013, en augmentation de 15,5%, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Le coût des importations des ciments (ciments de type portland, alumineux, hydrauliques...) a atteint près de 483 millions usd (contre 373,2 millions à la même période de 2013), en hausse de 23,4%.

Les quantités du ciment importé ont connu une augmentation de plus de 28%, passant de 4,15 millions de tonnes à 5,32 millions de tonnes pour la même période de comparaison.

Cette hausse est due, notamment, au lancement de différents chantiers dans le secteur du BTPH dont les nouveaux programmes du logement.

Le Cnis a aussi relevé une augmentation en valeur et en quantité des importations du bois et une baisse de celles du fer et de l'acier durant les onze premiers mois de 2014.

En effet, les importations du bois ont totalisé 771,51 millions usd (contre 657,85 millions usd), en hausse de près de 17,3%, relève le Cnis qui précise que les quantités importées ont également augmenté de 9,5% pour atteindre 1,385 million de tonnes.

Malgré un recul de 3,4%, la facture des importations du fer et de l'acier reste la plus importante des matériaux de construction importées durant les 11 premiers mois de 2014, puisqu'elle en représente 57,6% avec un montant de 1,7 milliard usd contre 1,76 milliard usd à la même période en 2013.

Les quantités importées de ces deux produits ont connu une légère baisse totalisant 2,706 millions de tonnes sur les 11 premiers mois de 2014 contre près de 2,74 millions de tonnes, soit une baisse de 1,17% durant la période de comparaison.

Quelles mesures pour freiner cette hausse continue?

Pour endiguer cette hausse effrénée d'importation des matériaux de construction, des actions ont été engagées visant à renforcer la production nationale et à orienter les entreprises de construction vers les produits fabriqués localement.

C'est ainsi qu'ont été lancées des opérations de réalisation de nouvelles cimenteries et d'extension de celles existantes afin de combler un déficit de plus de trois millions de tonnes/an dans un marché en pleine expansion.

Estimée à 18 millions de tonnes/an, la production nationale de ciment est dominée par le secteur public, notamment par le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) qui produit plus de 11,5 millions de tonnes par an (environ 65% de la production totale), le reste étant assuré par le secteur privé.

Le développement de la filière ciment figure parmi les priorités du gouvernement pour atteindre une production de 20 millions de tonnes/an à l'horizon 2016, et de 29 millions de tonnes en 2018.

Alors que cette nette augmentation d'importation des matériaux de construction intervient dans une conjoncture de forte baisse des cours mondiaux de pétrole, les pouvoirs publics ont, récemment, exigé des entreprises de construction d'utiliser les produits locaux.

A cet effet, le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, a adressé récemment une circulaire aux différents responsables du secteur, visant essentiellement à promouvoir la production nationale et à réduire la facture d'importation des matériaux de construction qui sont déjà produits en Algérie.

"La réduction des importations et la promotion des produits d'origine algérienne par l'application de la règle de la prévalence à la production locale devrait être observée par les maîtres d'ouvrage délégués dans le cadre de la passation d'exécution des marchés publics conformément aux différentes instructions déjà données en ce sens", note la circulaire.

La circulaire du ministère fait le constat que "des entreprises de réalisation, attributaires de projets de logement et d'équipements publics, continuent à utiliser des produits d'importation sans que les maîtres d'ouvrage ne fassent valoir des articles et des marchés exigeant l'utilisation des produits de fabrication nationale dès lors que le niveau de la qualité des exigences normatifs sont respectés".

Dans le cadre de la mise en application de cette circulaire, les maîtres d'ouvrage publics et les gestionnaires de projets, financés totalement ou partiellement par l'Etat, sont appelés à "contrôler systématiquement les produits de fabrication locale entrant dans les différents corps d'état de la construction, et ce, conformément aux dispositions contractuelles des marchés", selon le texte.

En 2013 et par rapport à l'année précédente, les importations de l'Algérie des matériaux de construction avaient reculé de près de 2%, totalisant une facture de 2,98 milliards usd, malgré une hausse de plus de 20% des quantités qui ont atteint 8,66 millions de tonnes.